

# INTERPELLATION URGENTE

**Auteur** PDCB, par Sandra Cretton, Delphine Michaud (suppl.) et Marianne Maret  
**Objet** Grève des femmes  
**Date** 11.03.2019  
**Numéro** 6.0101

---

## **Actualité de l'événement**

La grève aura lieu le 14 juin 2019.

## **Imprévisibilité**

Nous avons pris connaissance de la mise en place de collectifs régionaux dans notre canton.

## **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

La grève est prévue dans 3 mois, l'Etat du Valais en tant qu'employeur doit prendre position.

La première grève des femmes a eu lieu le 14 juin 1991 et avait vu plus de 500'000 femmes y participer au niveau national.

Vingt-huit ans plus tard, soit le 14 juin prochain le mouvement sera relancé.

## **Conclusion**

Comment se positionne le canton de Valais en tant qu'employeur par rapport à la grève des femmes du 14 juin prochain?